



Erreur sur extrait cadastral

Par **malo40**, le **12/05/2014** à **21:19**

Bonjour. Nous avons signé le sous seing pour l'achat de notre maison. Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait une erreur sur le cadastre, une partie de notre futur jardin, n'appartient pas au propriétaire qui nous vend la maison. Lui même ne le savait pas étant donné que c'est une succession, l'agence et le notaire ne s'en sont pas rendus compte. La personne qui est propriétaire des petits bouts de notre futur jardin, nous propose de le vendre pour un franc symbolique, mais ces désagréments vont coûter quelques frais de notaire, du retard dans la signature (puisque le notaire recherche d'où peut venir l'erreur) et donc des embêtements et des frais pour nous. Contre qui nous pouvons nous retourner? L'agence ne doit elle pas vérifier le bien qu'elle vend, le notaire ou autre ? Merci d'avance. Cordialement.